

[Communiqué de presse en langue officielle](#)

La lutte contre la discrimination raciale et l'intolérance en Bosnie-Herzégovine : table ronde de la Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance (ECRI) et l'institution du Médiateur pour les droits de l'homme de Bosnie-Herzégovine, à Sarajevo.

Date : 19 novembre 2014

Lieu : Hôtel Bristol, Sarajevo

Organisateurs : L'ECRI en coopération avec l'institution du Médiateur pour les droits de l'homme de Bosnie-Herzégovine.

Objectifs : Donner aux participants l'opportunité d'examiner les suites apportées aux recommandations contenues dans le rapport de monitoring de l'ECRI sur la Bosnie-Herzégovine publié en 2011 et les conclusions publiées en 2014.

La table ronde comportera quatre sessions :

- les principales constatations du rapport de l'ECRI
- le cadre législatif et institutionnel pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale
- la lutte contre le discours de haine
- l'éducation sans discrimination comme un outil d'intégration sociale

La réunion débutera par les déclarations liminaires de Damir Ljubić, Ministre des droits de l'homme et des réfugiés de Bosnie-Herzégovine, Christian Ahlund, Président de l'ECRI, et Ljubomir Sandić, Président de l'institution du Médiateur pour les droits de l'homme de Bosnie-Herzégovine. Le rapport de l'ECRI sur la Bosnie-Herzégovine sera présenté par Barbara John et Vigen Kocharyan, membres de l'ECRI.

Outre les autorités nationales, la table ronde réunira des représentants des organisations internationales et des ONG, ainsi que des membres des groupes relevant du mandat de l'ECRI. Cet événement vise à contribuer positivement au débat national sur la lutte contre la discrimination raciale et l'intolérance dans le pays.

Dans son rapport sur la Bosnie-Herzégovine publié en 2011, l'ECRI s'est dite préoccupée par des questions telles que : la nécessité d'accroître la formation sur la Loi sur la prévention de toutes les formes de discrimination et sur les questions relatives à la discrimination raciale en général ; de prendre des mesures pour cibler l'utilisation du discours ethnique incendiaire par les dirigeants politiques ; et de mettre fin à la discrimination raciale et à la ségrégation dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, du logement et de la santé.

La table ronde débutera **le mercredi 19 novembre 2014** à 9 heures et se terminera à 17 heures.

Une conférence de presse aura lieu à l'Hôtel Bristol à 8h30 le même jour, avant la table ronde.

Lien vers le programme : [en anglais uniquement](#)

Lien vers le rapport de l'ECRI [Français](#) [Langue officielle](#)

Lien vers les conclusions de l'ECRI [Français](#) [Langue officielle](#)

Lien vers les conclusions de [en anglais uniquement](#)
Mme Barbara John,
Vice-Présidente de l'ECRI

Lien vers les conclusions de [en anglais uniquement](#)
M. Ljubomir Sandić, Ombudsman

L'ECRI, organe de protection des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, composé d'experts indépendants, est chargée du suivi des problèmes de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme, d'intolérance et de discrimination fondée sur des motifs tels que la « race », les origines ethniques/nationales, la couleur, la nationalité, la religion et la langue (discrimination raciale) ; elle élabore des rapports et adresse des recommandations aux Etats membres.

Contact presse:

Pour l'ECRI : Stefano Valenti, Tel: +33 (0) 3 90 21 43 28, stefano.valenti@coe.int

Pour l'institution du Médiateur pour les droits de l'homme de Bosnie-Herzégovine :

Almedina Karić Tel: +387 (33) 666 005, akaric@ombudsmen.gov.ba

et Violeta Romić Tel: +387 51 303 992, vromic@ombudsmen.gov.ba